

# Baisse de la population : le Canton doit inverser la tendance

**Le Canton de Neuchâtel a perdu 1142 habitant-e-s en 2018, avec une population résidante de 176'720 personnes en fin d'année. Si cette diminution ne surprend pas le Conseil d'État, elle démontre à quel point il est urgent de concrétiser les grands projets actuellement en discussion : réforme de la fiscalité, infrastructures de mobilité, aménagement du territoire et programme d'impulsion.**

Pour la seconde année consécutive, la population du Canton de Neuchâtel diminue. Ce résultat ne surprend pas le Conseil d'État, il ne fait que confirmer l'objectif central de son programme de législature, qui vise à rendre au canton son attractivité résidentielle. Dans cette perspective, il est urgent de concrétiser les grands projets actuellement en discussion : réforme de la fiscalité, infrastructures de mobilité, aménagement du territoire et programme d'impulsion. A cette condition, le canton retrouvera une dynamique démographique porteuse d'avenir.

## **Quelques chiffres-clés du recensement 2018**

À fin décembre 2018, la population résidante du canton de Neuchâtel affiche une diminution de 1142 personnes, passant de 177'862 habitant-e-s à fin 2017 à 176'720 une année plus tard, soit une baisse de 0,64%. Le nombre de ressortissant-e-s suisses a baissé de 667 personnes, celui des étranger-ère-s de 475 personnes.

Concernant plus particulièrement l'évolution de la population étrangère, il est intéressant de constater que le nombre de titulaires de permis C a augmenté (+367), tandis que le nombre de titulaires de permis B (-664) et celui des requérants d'asile (-177) ont fortement diminué. En termes de nationalité, la baisse du nombre de ressortissant-e-s portugais-e-s (-437) contraste avec la hausse du nombre de ressortissant-e-s français-e-s (+138).

A l'exception du Val-de-Ruz, qui affiche un gain de 85 personnes (+0,5%), toutes les régions présentent une baisse de population. La région des Montagnes enregistre une baisse de 831 personnes (-1,5%) alors que celle du Littoral en perd 259 (-0,3%). Enfin, le Val-de-Travers affiche une perte de 137 habitant-e-s (-1,2%).

Au niveau plus local, 19 communes, dont les trois villes, voient leur population baisser ou stagner, tandis que 12 communes enregistrent une hausse. En termes relatifs, la baisse la plus marquée est constatée aux Verrières (-7,2%), tandis que la Sagne (+5,2%) affiche la plus forte croissance.

## **Le développement du canton doit lui profiter davantage !**

Les flux intercantonaux et internationaux pour la période 2012 à 2017 mettent en évidence une dynamique problématique. Alors que le canton bénéficie d'un flux international positif d'intensité variable, il perd chaque année des habitants dans les flux

intercantonaux, principalement au profit des communes bernoises et fribourgeoises situées à sa proximité immédiate.

Le conseiller d'Etat Jean-Nat Karakash résume la situation comme suit : « Alors que la région neuchâteloise est attractive, le canton ne parvient pas à en profiter pleinement. C'est un problème, car nous finançons les infrastructures et les services, nos entreprises créent les emplois et ce sont les cantons voisins qui encaissent les impôts correspondants. Les prochains mois seront décisifs pour inverser la tendance. ».

### **Des décisions cruciales à brève échéance**

Durant les dernières années, le canton a affronté des difficultés majeures, qui ont permis de prendre toute la mesure des fragilités du canton : exposition marquée aux cycles conjoncturels, situation financière précaire des collectivités, structure et dynamique sociodémographiques négatives, fiscalité des personnes physiques péjorative, voies de communication internes et externes à moderniser...

Pour relever ces défis, le canton a démontré qu'il pouvait s'appuyer sur des atouts solides : savoir-faire technologique et pôles d'innovation, résilience du tissu économique, dynamique du marché de l'emploi, proximité des grands centres, fiscalité des personnes morales concurrentielle, espaces naturels et patrimoine préservés, attractivité de l'offre culturelle et sportive, diversité et qualité de l'offre de formation.

Si des améliorations significatives sont intervenues du côté de l'économie, de l'emploi et des finances publiques, tel n'est pas le cas de la dynamique démographique.

Pour Laurent Kurth, président du Conseil d'État, « ce constat confirme le caractère urgent des grands dossiers qui sont actuellement en attente de validation : la réforme de la fiscalité, les infrastructures de mobilité, l'aménagement du territoire et le programme d'impulsion ». Ce dernier permettra de réaliser des projets essentiels pour renforcer les atouts et le rayonnement du canton et de toutes ses régions, en plus d'octroyer des moyens spécifiquement dédiés à la promotion résidentielle.

Le Conseil d'État appelle toutes les forces du canton à s'unir pour relever le défi, en validant dans les meilleurs délais les réformes qui permettront au canton de retrouver une saine croissance démographique, porteuse d'avenir.

### **Contacts :**

**Jean-Nat Karakash, conseiller d'État, chef du Département de l'économie et de l'action sociale, tél : 032 889 68 00.**

**Gérard Geiser, chef du service de statistique, tél : 032 889 68 22.**

Neuchâtel, le 7 février 2019